



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de
construction
140 O'Connor Street
140, rue O'Connor
Ontario
Ottawa
K1A 0S5

Title - Sujet Construction for PCA Facility	
Solicitation No. - N° de l'invitation EHA36-201532/A	Amendment No. - N° modif. 013
Client Reference No. - N° de référence du client 20201532	Date 2020-08-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$FG-371-78784	
File No. - N° de dossier fg371.EHA36-201532	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-09-10	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Sullivan, Patrick	Buyer Id - Id de l'acheteur fg371
Telephone No. - N° de téléphone (613) 295-9855 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet Amendement fait partie des documents de soumission.

La modification 013 est émise pour les suivantes :

- (1) Pour Reporter la date de clôture
 - (2) Pour fournir des questions et des réponses
 - (3) Pour fournir ADDENDA E01 et S02
-

1. EFFACER

**L'invitation prend fin
à 14h00
le 2020-08-25**

REEMPLACER AVEC

**L'invitation prend fin
à 14h00
le 2020-09-10**

2. Questions et Réponses

Question 46

Voici une question de l'un de nos sous-traitants :

La bordure de béton au détails 14 de la page S302 qui réfère au détail 6 de la page S401 provenant de la dalle sur pontage de la salle de mécanique.

J'ai étudié les plans de structure ainsi que ceux d'architecture et je n'ai pas trouvé l'info. Cette bordure se situe de où a où?

Réponse 46

R46 - La bordure indiquée dans le détail 6 du S-302 a été remplacée par des UMB. L'emplacement de la bordure est indiqué dans les plans architecturaux.

Question 75

Page 9, .13 Rayonnage: Veuillez confirmer l'exigence d'un cache-poussière perforé ou solide pour la TABLETTE.1A.

Réponse 75

Aucune housse anti-poussière n'est prévu aux DESSINS ou le CAHIER DES CHARGES.

Question 92

Les dessins S-102 en tant que note d'information : Quai de chargement : information à venir et il n'y a pas de détails sur le quai de chargement sur le plan architectural. Veuillez fournir des détails en conséquence.

Réponse 92

Le quai de chargement a été supprimé et la norme S-102 a été révisée en conséquence.

Question 102

Voici une petit question au niveau de l'éclairage électrique.

Êtes-vous en mesure que signifie le symbole en jaune? Aucune indication est spécifié à la légende de plan.

Réponse 102

C'est un détecteur de présence en applique. Le symbole sera jouté à la légende dans l'addenda E01

Question 106

Est-ce que l'ingénieur a simplement indiqué la capacité maximale du P3 concernant la charge latérale et de moment?

Si chacune de ses charges se produisaient en même temps sur le pieu, le P3 serait probablement insuffisant pour reprendre les charges.

Autre la charge en compression, ce sont les charges maximales théoriques du pieu qui sont indiquées sur ce détail.

Réponse 106

Le tableau des capacités fourni dans le détail typique d'acier (S-601) indique la capacité portante maximale du sol et la capacité ELU des pieux. Cependant, le pieu n'a pas besoin de résister aux capacités maximales de manière combinée.

Question 107

Pourquoi il y a un moment de 18 kN*m indiqué sur la plaque?

En théorie, si la plaque de support doit reprendre ce moment, le pieu devrait reprendre le même moment.

Dans ce cas-ci, si le pieu devrait reprendre le même moment, le P3 serait insuffisant. Veuillez nous confirmer la charge que le pieu doit reprendre.

Serait-il possible également d'avoir un détail de la plaque de support du pieu ou de la plaque de base de la colonne?

Réponse 107

Le moment de résistance indiqué pour la connexion est pour assurer la condition de fixité de la colonne à la base, pour des raisons de flambage. Le pieu n'est pas conçu pour subir de tels moments. La conception de la connexion doit être faite par l'entrepreneur en acier.

Question 108

Confirmer qu'il n'y a aucun essai en chargement prévu pour les pieux vissés.
S'il y a des tests prévus, veuillez svp nous indiquer la nature de ceux-ci (compression, tension, latérale) ainsi que la charge à atteindre.

Réponse 108

Le fabricant de pieux établira un plan d'installation en fonction du rapport géotechnique et de la capacité portante requise pour les pieux. Il testera la capacité portante cible du sol et fournira des informations sur la résistance à la compression et à la traction des pieux. Ces éléments seront documentés dans le certificat d'installation. La capacité requise des pieux est identique à celle mentionnée dans le tableau, pour la capacité portante du sol.

Question 109

Contrôle d'éclairage :

- Les spécifications mentionnent des room contrôler en plus de panneau à relais. Ce n'est pas clair à savoir si nous avons réellement besoin de panneau à relais puisqu'il n'y en a aucun d'indiqué sur les plans.
- Il est mentionné que nous devons fournir des dimmer/sensor switch qui se connecte au système de contrôle. Généralement ces dispositifs sont installés de manière stand-alone. À clarifier.
- Il est mentionné que nous devons utiliser des relais pour le HVAC sur les sensor. Est-ce pour l'ensemble des sensor?
- Il est mentionné que nous devons avoir un energy reporting. Est-ce que c'est quelque chose qui est requis?

Réponse 109

Le système de contrôle d'éclairage centralisé présenté dans les documents décrit la performance générale du système. La quantité et le type des panneaux de contrôle d'éclairage va dépendre du système choisi par l'entrepreneur, mais le système qui sera installé doit garantir toutes les fonctionnalités décrites dans la section 26 09 43 du devis et dans les plans. Les panneaux de contrôle d'éclairage devront être installés à l'intérieur des salles électriques aux endroits désignés.

- Les gradateurs avec détecteur de mouvements sont utilisés pour contrôler l'éclairage dans des locaux individuels de manière stand-alone.
- Les relais pour le HVAC ne sont pas requis.
- Le rapport de la consommation d'énergie est requis pour les zones d'éclairage extérieur. Cette information doit être transmise au BMS. Voir Section 26 09 43

Des précisions sur le système de contrôle centralisé seront apportées dans l'addenda E01.

Question 112

Au plan E010, on voit le tableau des luminaires mais il n'y a pas de marque et modèle d'indiqué. Allons-nous recevoir ces spécifications en addenda?

Réponse 112

En tant que projet PSPC, les marques et les modèles des luminaires ne seront pas inclus dans les documents. Le tableau des appareils indique les caractéristiques physiques, le performance, le type de fonctionnement, etc. des appareils à fournir. Des informations et clarifications supplémentaires pour certains appareils seront incluses au tableau dans l'addenda E01.

Question 113

Pour le système de paratonnerre, il n'y a pas de section de devis?

Réponse 113

La section 26 41 13 sera ajoutée dans l'Addenda E01

Question 114

Contrôle d'éclairage bas voltage :

Au devis on demande 1 panneau bas voltage par panneau qui alimente l'éclairage. Il y a 2 panneaux qui alimentent de l'éclairage : 1 normal PD-0101 (54 circuits). 1 urgence PDUS-0101(11 circuits) On ne voit pas les 2 panneaux bas voltage sur les plans.

Il y a 18 interrupteurs bas voltage 12 interrupteurs 120V intégrés avec détecteur de présence, dans le devis ils seraient à basse voltage, svp clarifier

20 Gradateurs (si on se fie aux relais du plan 601 ou 602, ils sont 120V mais demandé basse tension dans le devis de contrôle d'éclairage, svp clarifier.

6 gradateurs détecteurs de présence (même chose que les gradateurs)

92 Détecteurs de présence omnidirectionnels (80 plafond, 12 mur) dans le devis ils seraient à basse voltage, svp clarifier

24 Détecteurs de luminosité (3 plafond, 21 mural) dans le devis ils seraient à basse voltage, svp clarifier

Réponse 114

Le système de contrôle d'éclairage centralisé présenté dans les documents décrit la performance générale du système. La quantité et le type des panneaux de contrôle d'éclairage va dépendre du système choisi par l'entrepreneur, mais le système qui sera installé doit garantir

toutes les fonctionnalités décrites dans la section 26 09 43 du devis et dans les plans. Les panneaux de contrôle d'éclairage devront être installés à l'intérieur des salles électriques aux endroits désignés.

- Deux sections dans le devis traitent des dispositifs de filerie pour le contrôle d'éclairage. La section 26 27 26 couvre les dispositifs de contrôle qui ne sont pas intégrés au système de contrôle d'éclairage centralisé (stand-alone). La section 26 09 43 couvre le système de contrôle d'éclairage centralisé et toutes ses composantes incluant les dispositifs de contrôle manuel.

- Les diagrammes de connexion (avec relais) présentés dans le détail 9/E-601 s'appliquent seulement aux appareils d'urgence qui ne sont pas contrôlés par le système de contrôle centralisé. Voir par exemple la Note G du plan E202. Dans ces cas, les gradateurs sont à 120 V.

- Les gradateurs avec détecteur de présence sont stand-alone.

- Selon leur emplacement et les zones d'éclairage qu'ils contrôlent, les détecteurs de présence doivent être intégrés au système de contrôle centralisé ou fonctionner de manière stand-alone. Pour chacune des cas il faut se référer à la section de devis correspondante.

- Il y a seulement 3 détecteurs de luminosité dans le projet, les 21 mentionnés doivent faire référence aux détecteurs de présence dans les corridors ZTD. Les détecteurs de luminosité sont décrits dans la section 26 09 43.

Des précisions sur le système de contrôle centralisé seront apportées dans l'addenda E01.

Question 115

Selon notre compréhension du devis section 33 71 73.02, l'entrepreneur électricien doit inclure les travaux de coffrage, béton, conduit, socle de transformateur pour le massif Hydro-Québec et l'entrepreneur en civil s'occupe de l'excavation remblai, est-ce exact?

Réponse 115

Des précisions seront apportées dans l'addenda E01

Question 116

Même constat pour le massif de télécom, est-ce que c'est l'entrepreneur électricien qui doit inclure les travaux de coffrage, béton, conduit, pour le massif télécom et l'entrepreneur en civil s'occupe de l'excavation remblai?

Réponse 116

Des précisions seront apportées dans l'addenda E01

Question 117

On voit que pour le massif de télécom il y a 2 conduits à prévoir, svp nous préciser la grosseur des conduits.

Réponse 117

Des précisions seront apportées dans l'addenda E01

Question 118

Est-ce que c'est l'entrepreneur en civil qui s'occupe des travaux d'excavation remblai pour les tranchées des lampadaires, caméras et autre systèmes électriques?

Réponse 118

Non. C'est l'entrepreneur électricien
Des précisions seront apportées dans l'addenda E01

Question 119

Qui s'occupe de la fourniture des bases de lampadaires, est-ce l'entrepreneur électricien ou l'entrepreneur en civil?

Réponse 119

L'entrepreneur électricien. Des précisions seront apportées dans l'addenda E01

Question 120

Au niveau de SS1-0101, pour ce qui est du mesurage de la pompe incendie. Notre offre sera pour un mesurage externe et non un compartiment blinder intégré à la cellule afin de sauver des coûts. Est-ce possible de valider qu'il y a suffisamment d'espace dans la salle électrique pour ce type de montage?

Réponse 120

SVP soumissionnez selon les prescriptions incluses aux plans et devis.
Plan E020, Section 26 24 13

Question 130

Est-ce possible de nous donner des spécifications pour les rallonges électrique rétractable avec 2 prises doubles type 5-20R? Longueur?

Réponse 130

Des précisions seront apportées dans l'addenda E01. Par contre, aucune marque ou modèle ne sera spécifié.

Question 131

Est-il permis d'effectuer le remplissage du réservoir en fibre de verre de protection contre l'incendie (break tank) par la fosse de la pompe à incendie avec l'effet d'auto-nivellement de l'eau ?

Réponse 131

Non. Ceci n'est pas permis.

Question 132

Est-il permis d'effectuer la surveillance du niveau de l'eau dans la fosse de la pompe à incendie, également en raison de l'effet d'auto-nivellement de l'eau ?

Réponse 132

Non. Ceci n'est pas permis.

Question 134

Il ne semble pas y avoir d'éléments de chemin critique identifiés dans les documents d'appel d'offres qui empêcheraient l'achèvement du bâtiment avant 154 semaines.

Pouvez-vous indiquer sur quels locaux se fonde la durée des travaux de 154 semaines ?

Réponse 134

Nous n'avons aucune objection à ce que le projet soit livré dans un délai plus court tant que les plans du projet, les spécifications et tous les autres documents contractuels sont pleinement respectés; Cependant, l'achèvement du projet doit inclure toutes les exigences pour le certificat final, y compris le démarrage de l'équipement, le débogage des contrôles, l'équilibrage de l'air et de l'eau, la mise en service du M&E et le test CVC de 30 jours.

Question 136

Dans la section 21 13 13 du cahier des charges, Système d'extinction automatique par eau diffusée, article 2.2.16 Réservoir de rupture de protection contre l'incendie, il est mentionné que les réservoirs seront fournis et installés par la division civile, mais que tous les accessoires et la tuyauterie, qui sont pour la plupart des tuyauteries souterraines, doivent être fournis par la division 21 : points 2.2.16.1.1 à 2.2.16.1.6.

Les points 2.2.16.1.1 à 2.2.16.1.6. doivent-ils être fournis par la division "Civil" qui fournit et installe les réservoirs ?

Réponse 136

Non, ces éléments doivent être fournis et installés par l'entrepreneur responsable de la Division 21, tel que requis par NFPA. Pour les éléments 2.2.16.1.5 et .6, les raccordement électriques seront effectués par la Division 26 et les contrôles tels que décrits par la Division 21.

Question 137

Certains éléments de cette liste sont des équipements électriques et de contrôle. Doivent-ils être fournis et installés par la division électrique ?

Réponse 137

Se référer à la réponse de la question Q136.

Question 138

En ce qui concerne le tuyau d'alimentation de la tête d'essai de la pompe à incendie entre la pompe à incendie et le collecteur d'essai montré comme un tuyau de 200 mm (8") et compte tenu de l'article 20 (2019) de la NFPA :

4.22.3.4 Taille du tuyau. La taille de la tuyauterie doit être conforme à l'une des méthodes suivantes :

(1) Lorsque la longueur du tuyau entre le collecteur de la vanne du tuyau flexible et le raccordement au tuyau de refoulement de la pompe est supérieure à 4,5 m, il convient d'utiliser le diamètre de tuyau immédiatement supérieur à celui exigé par l'article 4.22.3.1.3.

La longueur totale du tuyau est supérieure à 15'. Le tableau 4.28 montre un tuyau de 8" et, conformément au point 4.22.3.4, il doit être dimensionné à 10". À moins qu'il ne soit calculé hydrauliquement conformément au point 4.22.3.4 (2).

Pour les besoins du devis, devons-nous augmenter la taille de ce tuyau de la pompe à incendie au collecteur d'essai à 10" (250 mm) ?

Réponse 138

L'entrepreneur doit prévoir une tuyauterie de 10" à moins de réaliser un calcul hydraulique démontrant qu'une tuyauterie de 8" est acceptable.

Question 139

Le dessin M107 détail 2 vue 3-d montre un tuyau de la ligne de connexion des pompiers qui se connecte à la station de remplissage du réservoir de la banque et par cette connexion à la station de remplissage, il se connecte également à l'alimentation en eau de la ville.

Réponse 139

Le détail 1 sur M-151 est correct. Le détail 2 sur M-107 sera mis à jour pour correspondre au détail 1 sur M-151

Question 140

Ce raccord de tuyau sur le schéma M-151 détail 1 n'est pas représenté. Veuillez confirmer quel détail est correct.

Réponse 140

Voir la réponse à la question Q139

Question 141

En ce qui concerne le système électronique de détection de fuites de toit, le langage du devis n'est pas clair, avez-vous besoin d'un système à la demande ou d'un système continuellement actif? Il est mentionné d'Internet, mais il n'est pas clair si vous en avez besoin connecté pour un service constant. Veuillez SVP préciser.

Réponse 141

Le système de détection des fuites doit assurer une surveillance continue en temps réel de la membrane de toiture et être raccordé au système automatisé du bâtiment (BAS)

Question 142

En ce qui concerne l'arrosage des rayonnages :
Les sprinklers de plafond utilisés sont du type ESFR.
L'étagère supérieure a une hauteur d'environ 20 pieds et je suppose donc que la conception est destinée à un stockage jusqu'à 25 avec une hauteur de plafond de 30 pieds
Conformément à l'article 16.2.3.6.4 de la norme NFPA 13(2019) (exigence relative aux gicleurs dans les rayonnages pour le stockage des produits de classe 1 à IV stockés à une hauteur inférieure ou égale à 25 pieds lorsque des gicleurs ESFR sont utilisés au plafond), la distance horizontale maximale entre les gicleurs dans les rayonnages est de 5 pieds.
La spécification 21 13 13, 2.2.8.5 et les dessins indiquent un espacement horizontal de 10' pour les gicleurs en rack, conformément à la norme NFPA 13, 16.1.6.4
Veuillez confirmer quel est l'espacement maximum à utiliser pour l'arroseur intégré au bâti.

Réponse 142

Pour ce projet, la norme NFPA 13-2016 doit être utilisée, tel que référée à l'article 1.2.1.1 de la section 21 13 13.

L'article 16.2.3 réfère aux gicleurs d'étagère de type ESFR pour des commodités de classe I jusqu'à IV, empilées jusqu'à et incluant 25 pieds. La table 16.2.3.1 indique quelle configuration nécessite des gicleurs d'étagères (colonne d'extrême droite). Si des gicleurs d'étagères sont requis par cette table, l'article 16.2.3.6 doit être appliqué.

Par contre, dans ce projet, les gicleurs d'étagères ne sont pas requis par la table 16.2.3.1, sauf à l'exception des étagères avec des tablettes opaques ("solid shelving"). Dans ce cas, l'Article 16.2.3.2 doit être appliqué.

Cet article mentionne que "Les gicleurs ESFR ne sont pas permis pour protéger les étagères avec des tablettes opaques ("solid shelving") sauf si ceux-ci sont protégés par des gicleurs d'étagères tel que décrits à la section 16.1.6.

Donc, les gicleurs d'étagères de ce projet doivent suivre les lignes directrices énoncées à l'article 16.1.6 - Solid Shelving, qui indique un espacement horizontal maximum de 10 pieds (3.0m) (article 16.1.6.4).

Question 143

Selon la norme NFPA 13(2019) 16.1.6.2, des gicleurs doivent être installés au plafond et sous chaque niveau de rayonnage. Le détail 3/M108 ne montre pas de ligne de gicleurs en dessous

Solicitation No. - N° de l'invitation
EHA36-201532

Amd. No. - N° de la modif.
013

Buyer ID - Id de l'acheteur
FG 371

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

de ce que je suppose être l'étagère supérieure. Veuillez confirmer s'il y a une étagère supérieure et la nécessité d'une ligne de sprinklers dans le rack en dessous.

Réponse 143

Le détail 3/M-108, ne montre pas de tablette supérieure pour cette série d'étagères en porte à faux. Fournir tel que montré aux dessins.

Question 159

Pourquoi exactement le calendrier des travaux est-il de 154 semaines ? Il nous semble que les travaux peuvent être effectuées beaucoup plus rapidement.

Réponse 159

Se référer à la réponse de la question Q134.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES